

**SEANCE DU 19 JUIN 2023**

Date de la convocation  
13.06.2023

Nombre de conseillers  
En exercice 17  
Présents 10  
Votants 15

L'an deux mille vingt trois,  
le dix-neuf juin,  
à 18 H 00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action  
Sociale,  
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de  
Mme Laurence MOUSSEAU, Vice-Présidente.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mme MOUSSEAU, Mme VAUCELLE, M. DOUX, Mme ENON, Mme LIEBOT, Mme PINEAU, M. TOURAINE,  
Mme MIRALTA, Mme ETourNEUX-MAILLET, Mme BOURGERIE.

**ABSENTS ET EXCUSES**

M. DAZAS, Mme MAUBERGER, M. GANDIER, M. FORTIN, M. LAMBERT, Mme VAY,  
Mme POUZIN.

*Pouvoir de M. Benjamin GANDIER à M. Jean-Louis DOUX  
Pouvoir de M. Philippe FORTIN à M. Dominique TOURAINE  
Pouvoir de M. Michel LAMBERT à Mme Laurence MOUSSEAU  
Pouvoir de Mme Armelle VAY à Mme Laurence ETourNEUX-MAILLET  
Pouvoir de Mme Monique POUZIN à Mme Bernadette VAUCELLE*

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

**Habitat jeunes : Evolution des tarifs 2023-2024 pour les logements des étudiants en  
co-location**

**Madame la Vice-Présidente donne lecture du rapport suivant :**

Proposition de tarifs du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 Juin 2024 :

<b>Logement T4</b>	<b>2023</b>
Loyer Habitat de la Vienne	361,90 €
Charges Habitat de la Vienne	235.74 €
TOTAL Redevance Habitat de la Vienne	597,64 €
Part des charges réglées par le CCAS (dont EDF, assurance, entretien, mobilier...)	133,00 €
<b>Redevance totale</b>	<b>730.64 €</b>
<b>Redevance par étudiant</b>	<b>243.54 €</b>

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission  
en Sous-Préfecture le : ...0.6.JUIL.2023...

Publié le : ...0.6.JUIL.2023.....

Notifié le : .....

Proposition de ne pas augmenter la part des charges CCAS pour la redevance.

Après examen, les membres du Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité, émettent un avis favorable sur cette proposition d'augmentation de 3.90 %.

Pour extrait conforme,

La Vice-Présidente,  
Laurence MOUSSEAU

